

Direction

470 rue de la pièce
01260 Virieu le Petit
04 79 87 60 06
foyer.virieu@arimc-ra.org

COMPTE RENDU DU CVS du 08 juillet 2016

Présents :

Mr Albert Bernard, Directeur, Mr Basset Paul, Administrateur délégué

Représentants des familles :

Mrs GOUBET Marcel, GAVOILLE René
Mme GERBAUD Brigitte

Représentants des usagers :

Mrs PICQ Youri (vice-président CVS), CHAINE Anthony, MACHADO Alexandre, RAY Patrick,
REFFET Laurent, VIVANT Philippe
Mme POIRIER Jennifer (Présidente du CVS)

Représentants des salariés :

Mmes BERTHIER Chantal, DECRENISSE Annick, ROUX Laurence, Mme DELAHAYE Sandie

Excusés :

Mmes LÖCHEN Valérie, CURTET Christiane
Mrs LOUBET Jean-Luc, LEBEY Jacques

- 1) compte rendu du CVS du 01 avril 2016 ;

Le compte rendu est approuvé en séance.

- 2) *Note d'info du 03 mai au sujet de l'affranchissement des courriers ; pouvons-nous avoir des compléments d'information ; peut-on définir les courriers qui peuvent être pris en charge par l'établissement et ceux qui resteront à la charge des résidents ?*
- 3) *Pouvons-nous avoir des informations au sujet des photocopies que nous pouvons être amenées à faire au foyer : prix de la photocopie... ?*

Monsieur le Directeur annonce qu'il va relier le sujet de l'affranchissement du courrier avec les questions 2 et 3 qui sont à l'ordre du jour de ce CVS, et qui sont posées dans les cahiers CVS des groupes d'hébergement.

Le directeur précise que l'affranchissement des courriers personnels des résidents ne revient pas à l'établissement ; les résidents doivent s'organiser pour déposer au secrétariat leurs courriers timbrés.

Le directeur a demandé une vigilance particulière à la secrétaire à ce sujet.
Dès lors qu'il s'agit d'une démarche personnelle c'est le résident qui paye le timbre : ex. : Un courrier à un tuteur...
Pour le prix des photocopies il faut demander à la secrétaire.

Les parents demandent à ce que le coût des photocopies, faites pour des documents personnels, soit affiché.
Le directeur ne souhaite pas faire de « pub » pour les photocopies car il tient à être vigilant pour limiter les impressions.

- 4) *Pouvez-vous nous expliquer à quoi servent les prix de journée ; et détailler ce qui est pris en compte dans les prix de journée ?*

Il s'agit d'un vaste sujet qui est abordé lors de la présentation du budget. Une présentation avait été faite au Clos Lambert il y a deux ans.
Sujet à mettre à l'ordre du jour d'un prochain CVS.

Explication rapide du directeur sur les financements des diverses dépenses de l'établissement :

Il y a 3 postes de dépenses :

Groupe 1 : dépenses de fonctionnement : carburant, chauffage, électricité, eau...

Groupe 2 : dépenses pour les rémunérations des salariés

Groupe 3 : frais de structure : loyers, amortissements, frais des emprunts ; les frais de siège : agrément obtenu en janvier 2015, officialisation de la situation du siège avec diminution des frais de siège pour les établissements.

Le directeur précise qu'il y a 72% du budget qui est consacré aux dépenses du Groupe 2 (salaires).

Les parents engagent un échange sur leur sentiment d'une évolution qui laisse apparaître une diminution de l'accompagnement éducatif.

Le directeur répond que ce moins d'accompagnement fait face à une réalité budgétaire ; depuis 2014 on a une diminution importante du budget ; il est nécessaire de réorganiser les montants accordés aux loisirs ; moins de remplacements systématiques des salariés absents.

Les parents demandent « jusqu'où ça va aller ? Quelles incidences sur la qualité de vie des résidents qui vont se retrouver dans un étai avec moins de présence et moins de sorties ; jusqu'où ça peut aller ? »

Le directeur répond aux parents que leur discours est un peu politisé ; que ce discours n'est pas tenu par la direction ni aux usagers, ni aux salariés ; que ce ne sont pas que des questions budgétaires mais aussi des choix institutionnels. Le directeur est bien conscient de tout ça ; les déficits ne sont plus repris. Le choix a été fait à Virieu de créer un poste, à l'année, d'animateur sortie, loisirs et, pour le mois d'août 2016 un poste supplémentaire a été créé.

Depuis 2014, il avait été acté un plan d'économie pour l'établissement qui devait se séparer de 3 véhicules ; ce qui vient de se terminer.

La direction a déposé au Conseil Départemental un projet d'extension de places : 15 places sur l'hébergement et 8 places au SAJ ; avec la création de 15 emplois ; ce qui devrait garantir, et faire perdurer le service d'hébergement externalisé (Assin).

Les parents qui s'expriment disent : « à un moment on ne peut plus gérer les plans d'économies ; il faut faire remonter leurs remarques : on voit bien qu'il y a moins de sorties d'organisées ; éloignement du site de Virieu. Cette évolution constatée au travers les questions des usagers fait remonter une réalité de leur quotidien ; même si le cadre de vie est agréable à Virieu, nous pointons gentiment du doigt le fait que l'établissement est pénalisé par le manque de véhicule, de transport ».

Le directeur pense que ce n'est pas vraiment la réalité ; « le planning des activités est bien rempli ; oui avec peut-être moins de sorties ».

Une salariée rappelle que la diversité des groupes en terme d'autonomie, nécessite une organisation entre les professionnels des groupes pour l'utilisation des véhicules, afin de permettre des sorties les week-ends.

Monsieur l'administrateur précise que les établissements lyonnais éloignés de la ville rencontrent les mêmes difficultés pour les véhicules : peu de résidents sont en capacité d'utiliser les transports en commun.

- 5) *En pièce jointe vous trouverez le premier exemplaire du petit journal du SAJ intitulé « L'oreille du Colombier » ; les journalistes du SAJ sont à votre disposition pour toutes suggestions.*

Les participants trouvent que ce journal « l'oreille du Colombier », qui est une nouvelle activité du SAJ, est un support très intéressant, bien présenté, qui participe à la valorisation des activités et de la vie de l'établissement de Virieu.

Monsieur l'administrateur propose de mettre ce petit journal sur le site internet ; pour cela il faudrait prendre contact avec la personne en charge de la communication au siège de l'ARIMC.

Un représentant des usagers précise que tous ceux qui le veulent peuvent communiquer des articles. Ce petit journal va paraître tous les trois mois.

- 6) *Les résidents tiennent à faire savoir que les repas à thème sont appréciés et que « c'est très bon ».*

Les repas à thème sont proposés une fois par mois.

- 7) *Pouvez-vous nous informer sur ce qui se parle et ce qui peut nous concerner dans la commission diététique.*

La commission diététique qui se réunit tous les 3 mois se compose du médecin, d'une diététicienne vacataire, des professionnels des unités de vie, des chefs de service, du chef cuisine. Les comptes rendu des réunions sont uniquement à destination des professionnels.

- 8) *Est-ce que le foyer envisage de racheter d'autres véhicules pour remplacer les 2 véhicules qui sont partis ?*

Le directeur répond qu'il n'y a pas d'investissement pour des véhicules cette année 2016 ; pour 2017 on pourra penser progressivement à ré augmenter le parc automobile si la confirmation de l'augmentation de places est prononcée par le département.

- 9) *Projet associatif : « avez-vous des nouvelles des travaux auxquels nous avons participé, résidents et salariés ? »*

Lors de l'AG ARIMC de juin 2016 le projet associatif 2016-2020 a été validé ; il a été tenu compte des travaux des différents groupes dans lesquels ont participé les usagers, les salariés, les familles.

Les usagers n'ont pas eu le retour du compte rendu de leur travail. Afin de remédier à cela, il faudra demander que les documents simplifiés, remis lors de l'AG, soient transmis à Virieu pour chaque groupe de travail.

Donner la parole aux usagers était primordiale.

- 10) *Pouvez-vous nous faire un état sur l'avancement du projet d'Assin ?*

Le directeur a pris la décision de continuer le projet d'Assin ; toutefois la direction reste dans l'attente de la réponse écrite du département sur l'augmentation de places avant de valider le projet d'Assin.

11) *Pouvez-vous nous faire des retours suite à la visite de Monsieur ABAD et les élus du département ?*

Le directeur informe que suite à leur visite de l'établissement, les élus du département ont fait des retours très positifs. Le Président du département a dit que les places demandées seraient accordées. Le directeur reste toutefois dans l'attente de rendez-vous et de la réponse écrite du département.

12) *Tour de France 2016 : « est-ce que quelque chose se prépare au Foyer ? »*

Pour l'occasion, une quinzaine de places pour des résidents ont été mises à disposition par le Conseil départemental à l'arrivée à Culoz le dimanche 17 juillet 2016. Le service entretien de l'établissement doit installer une estrade.

Relevés des cahiers :

Clos Lambert :

« Est-ce vrai que l'on doit payer nos photocopies pour nos papiers personnels ? Si oui, combien » ?

« Sachant que nous n'avons pas le temps en semaine pour poster notre courrier ; est-il possible de le déposer à Virieu (timbré) pour que le facteur l'emporte ? »

« Nous ne sommes pas d'accord pour la « caisse noire » ; c'est l'administrateur, M. Basset, qui nous l'a suggéré. »

« Les résidents avaient demandé lors du CVS du 01/07/2015 et du 16/10/15, la mise en place d'un panneau signalétique (logo) à l'entrée du Clos ; toujours rien à ce jour, donc ils renouvellent leurs demandes. »

« Comment se fait-il que nous n'avons encore pas réceptionné notre babyfoot ? »

« Pour quand le début d'aménagement des terrasses des chambres ? »

« Quel sera l'avenir du Clos Lambert en septembre ? »

Une partie des réponses a été apportée en début de réunion au sujet de l'affranchissement et des photocopies.

Petite précision au sujet de la « caisse noire » ; il s'agissait plutôt d'une « cagnotte ».

Les panneaux de signalisation font partie des investissements ; le directeur prend acte de cette demande.

Le baby-foot est arrivé au Clos entre temps.

Le directeur précise que les aménagements des terrasses sont des chantiers à programmer ; chantiers qui seront des priorités pour les investissements de 2017.

Au sujet de l'avenir du Clos Lambert, le directeur informe qu'une réflexion est en cours sur le profil du public qui sera accueilli ; en lien aussi avec le projet de l'ESAT. Actuellement 11 places sur 19 existantes sont occupées.

Groupe Arvière :

« Pourquoi doit-on payer les copies et les timbres quand ce n'est pas du courrier personnel ? (Courrier pour les tutelles, administratifs...) »

« Le mauvais fonctionnement d'internet. »

Le directeur répond que le problème d'Internet pénalise tout le monde sur le Pôle de Virieu ; manque de débit, le réseau n'est pas bon.

SAJ :

« Sera-t-il possible de récupérer un élément ou deux (meubles, four, plaque, système électrique) de la cuisine pédagogique du Clos Lambert pour l'installer dans le futur SAJ ? Question posée par les groupes « cuisine » du SAJ ? »

« Connaissant la situation actuelle des rampes de Boccia, les joueurs ré interpellent la direction : « Quand pourra-t-on avoir les rampes pour jouer correctement à la Boccia ? » ; conscient du problème, mais restant dans l'attente depuis une année. »

Le directeur répond que la cuisine pédagogique installée au Clos ne sera pas démontée ; la cuisine est installée pour tous les services du Pôle de Virieu. Les activités cuisine qui se mettent en place doivent se dérouler au Clos. Les problèmes de transport ne sont pas le sujet ; on peut garantir cette activité dans la cuisine pédagogique. Le futur projet du SAJ n'aura pas d'atelier cuisine sur place.

Au sujet des rampes de Boccia ; le directeur explique qu'un achat a été effectué et réglé par l'établissement (1000€) à un fournisseur qui depuis n'a pas donné de réponse. Pour racheter d'autres rampes, il faut faire repasser d'autres devis au directeur et trouver un vendeur fiable.

Groupe le Bugey :

« Recyclage : hauteurs des containers pas accessibles ; n'y aurait-il pas moyen de faire un décaissement afin de rabaisser et de mettre à hauteur d'un fauteuil la trappe où l'on vide ?
Merci »

Le recyclage est géré par le SAJ ; il faudra faire remonter cette observation au SAJ ainsi qu'à l'atelier espaces verts de l'ESAT qui intervient régulièrement.

Le Directeur informe qu'un Point d'Apport Volontaire (PAV) va être installé au foyer pour le tri des déchets ; ces PAV remplaceront les conteneurs actuels avec un « conteneur PAV » supplémentaire dans lequel les ordures ménagères seront déposées. Pour cette nouvelle organisation nous allons devoir retravailler la gestion des ordures ménagères au foyer. Un second Point PAV sera aussi installé vers la salle des fêtes de Virieu d'ici la fin d'année 2016.

Groupe Richemond :

« Est-ce que les professionnels peuvent se concerter pour les véhicules le weekend ? Je trouve que les véhicules posent problème ? Peut-on utiliser le nouveau véhicule ? »

« Quand est-ce qu'on pourra faire des camps ? »

« On en a marre, le groupe 6, on a plus Internet ? »

Pour les véhicules, le sujet a été abordé en début de réunion.

Le directeur précise que les camps ont été arrêtés par souci budgétaire mais des petites escapades ont pu être organisées. Sur 2017, si le budget le permet, on pourra étudier la possibilité de refaire des camps.

Questions diverses :

13) Retours de l'AG ARIMC du 15 juin 2016

Youri et Jennifer qui ont participé à l'AG ont retenu que le Centre de Lentilly était ouvert et que, pour répondre aux besoins des personnes handicapées sur liste d'attente il faudrait ouvrir des centres tous les 5 ans.

Le foyer de Virieu a été remercié pour l'accueil des 6 jeunes au Clos Lambert pendant les travaux de l'Étang Carré et plus globalement pour tous les accueils faits à Virieu.

Youri précise que l'ARIMC a une belle image du Pôle du Colombier et qu'il faut la conserver.

14) Retours de la journée famille organisée par le Clos Lambert le 11 juin 2016.

Une salariée du Clos Lambert, Chantal à l'initiative de ce projet, entourée des résidents et des salariés du Clos a su mener à bien cette journée rencontre avec les familles avec l'aide de 11 bénévoles de l'association Handi' CAP.

La journée s'est très bien passée, les familles ont apprécié le fait de se retrouver. Tout le monde a pris la mesure de l'apport des bénévoles.

Jennifer du groupe Arvière remercie les éducateurs pour la journée passée à la Grange d'en haut.

15) Retours de la soirée passée au gîte de la Lèbe pour des résidents du Clos.
Tous les résidents du Clos ont participé au repas, 9 ont pu y passer la nuit. Cette organisation a demandé beaucoup de travail et d'investissement de la part des professionnels.
Pour les résidents, il en restera une soirée formidable, pleine de souvenirs, qui serait à refaire dans ce gîte de l'ONF bien équipé, avec toutefois des chambres à l'étage.
Alexandre précise que ça fait vraiment du bien de changer du quotidien.
Le directeur est heureux de ces retours.

16) Retours de la Fête de la musique du 24 juin 2016 ; soirée à l'initiative du groupe Arvière
Cette soirée organisée de 16h à minuit s'est vraiment très bien passée. Merci à Ali, notre DJ.

17) Questions diverses posées en séance

- L'équipe de foot fauteuil demande la possibilité d'installer des panneaux publicitaires dans la salle multi activité afin de trouver des moyens financiers pour avoir du matériel pour le foot fauteuil ?
- L'éducateur sportif évoque l'idée d'un emplacement pour ranger les vélos, pour éviter qu'ils stationnent autour de l'établissement. (Une structure a été vue sur un autre centre).
- Le groupe 6 demande l'achat d'une nouvelle joëlette avec l'argent récolté lors de la Course des héros 2016.
- Pour information, le directeur rencontrera le 11/07 l'association Handi'CAP. Quelques résidents du Clos souhaitent adhérer à cette association.
- Pour l'utilisation des fonds de la Course des Héros 2016, Mme AESCHBACH a réfléchi à une action collective pour toutes les personnes du Pôle du Colombier. Elle a pris des contacts et a ramené diverses propositions : théâtre, chant, concert interactif, domaine artistique.

La présidente du CVS
Madame Jennifer POIRIER

